

Les Présidents des intercommunalités de la Manche réunis dans le Cotentin pour rencontrer le Président d'Intercommunalités de France

Ce jeudi 5 mai, Sébastien MARTIN, Président d'Intercommunalités de France, Président de la Communauté du Grand Chalon, était dans le Cotentin pour un temps de rencontre et d'échange avec l'ensemble des Présidents des intercommunalités de la Manche. David MARGUERITTE, Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin a accueilli ses homologues à Cherbourg-en-Cotentin, au salon André-Michel de la Gare maritime.

Le Président Sébastien MARTIN s'est réjoui de réaliser ce déplacement dans le cadre de son Tour de France : « *cela m'est très précieux pour comprendre la diversité des territoires.* »

David MARGUERITTE, Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, était, lui aussi, heureux

d'accueillir Sébastien MARTIN dans le Cotentin : « *On a un Président qui se déplace, qui vient au contact.* »

L'objectif était bien d'avoir un temps de rencontre pour des discussions à bâtons rompus, durant lesquelles les responsables intercommunaux ont pu faire aborder les problématiques qu'ils partagent, ainsi que les enjeux à venir pour leurs collectivités, dans un environnement toujours mouvant et incertain face aux annonces gouvernementales.

Pour David MARGUERITTE, « *cette rencontre a été l'occasion pour nous, de faire passer des messages à Sébastien MARTIN afin qu'il puisse remplir son rôle de représentant et de défenseur des intercommunalités. Ce qu'il fait d'ailleurs avec beaucoup d'efficacité. On a vraiment besoin d'Intercommunalités de France pour être entendus au plus haut niveau, surtout au début de ce nouveau quinquennat.* »

Un rôle-clé à jouer dans le développement des territoires

Sébastien MARTIN en fait le constat : « *le Tour de France que je fais, et bien volontiers, depuis novembre 2020 auprès des élus intercommunaux est extrêmement riche et dense. Il me donne aussi à voir qu'aujourd'hui, l'intercommunalité est à la croisée des*

chemins. L'enjeu est vraiment au niveau du territoire. »

De fait, les Intercommunalités ont un véritable rôle à jouer dans le développement des territoires et leur structuration. Elle possède des compétences majeures : la mobilité, l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets, le développement économique, l'aménagement de l'espace. Ces compétences nécessitent une certaine échelle pour répondre aux besoins des habitants et agir sur leurs bassins de vie.

Les collectivités territoriales sont les premiers investisseurs publics : 70% sont portés par le bloc communal et intercommunal.

Leur rôle s'est affirmé encore plus lors de la crise sanitaire : continuité du service public notamment sur nos compétences du quotidien (déchets, eau), sur notre capacité d'adaptation et d'accompagnement de nos habitants (distribution des masques, soutien à la santé, etc.)

Un risque d'affaiblissement du fait intercommunal

Aujourd'hui, cependant, il y a un risque d'affaiblissement du fait intercommunal.

Des raisons principales :

Un **enjeu financier** : la suppression de la CVAE qui aura un impact pour les intercommunalités (entre 10 et 12 M€ pour l'Agglomération du Cotentin), la hausse des coûts des énergies (près d'1 M€ de surcoûts pour le Cotentin) ;

L'éternel manque de lisibilité du « **Qui fait quoi** » entre l'État et les collectivités territoriales qui mettent celles-ci et, parmi elles, les intercommunalités, en

difficulté pour être identifier par leurs partenaires et les habitants.

« Nous ne demandons pas de transfert supplémentaire de compétences, précise Sébastien MARTIN, mais un approfondissement de nos missions. »

Les attentes des intercommunalités

- Des garanties sur la CVAE, c'est un enjeu fondamental de connaître la trajectoire de l'État, d'avoir une vision à moyen/long terme sur leurs capacités financières : *« on n'est pas à l'abri que les exigences de l'État en 2022 soient les mêmes qu'en 2030 »* souligne David MARGUERITTE.
- Des réflexions et des aides sur l'impact de la hausse des coûts énergétiques.
- Une véritable réforme de l'État sur la décentralisation du non régalien : fin des doublons, lisibilité des compétences, etc.
- Des outils plus propices au développement du couple communes / intercommunalité, comme la taxe d'aménagement ou encore les règles d'urbanisme qui se multiplient et qui se renouvellent constamment.

Pour le Président d'Intercommunalités de France, cette complémentarité est primordiale. *« Je ne suis pas dans une opposition commune / intercommunalité. »* affirme Sébastien MARTIN, *« Pour moi, les deux vont ensemble. »*

INTERCOMMUNALITÉS
DE FRANCE

La voix des communautés et des métropoles de France

Intercommunalités de France est la fédération nationale des élus de l'intercommunalité.

Elle est présidée depuis le 5 novembre 2020 par **Sébastien MARTIN**, Président de la Communauté du Grand Chalon.

Depuis sa fondation en 1989, à l'initiative de Marc Censi, **Intercommunalités de France promeut la coopération intercommunale et le dialogue territorial.**

Intercommunalités de France assure plusieurs missions fixées dans ses statuts : elle assure la représentation des intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux (gouvernement, Parlement, agences nationales...), participe aux débats sur les évolutions de notre organisation territoriale et des politiques publiques décentralisées, développe une expertise spécifique au service de ses adhérents.

Fédérant près de 1 000 intercommunalités, Intercommunalités de France a un réseau qui rassemble au total plus de 80 % de la population française regroupée en intercommunalité. L'association est leur porte-parole auprès des pouvoirs publics.

<https://www.adcf.org/>